



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

participation patronale

Question écrite n° 3720

Texte de la question

A la demande du Comité interprofessionnel du logement social et de son environnement de la Haute-Savoie, M. Claude Birraux attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat au logement sur l'importance du rôle du 1 % logement dans la politique sociale de l'entreprise et dans l'économie du département (130 millions de francs investis générant chaque année 920 millions de francs de travaux), de sorte que le 1 % logement ne soit pas ponctionné sur proposition du Gouvernement.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est attentif au rôle essentiel joué par la participation des employeurs à l'effort de construction dans le financement du logement social, en accession à la propriété comme dans le secteur locatif. Le 1 % logement apporte en effet chaque année au logement plus de 13 milliards de francs issus de la collecte nouvelle et des retours de prêts antérieurement accordés. Le gouvernement précédent a décidé de financer en 1997 et 1998 le prêt à 0 % par un prélèvement de deux fois sept milliards de francs opéré sur les ressources du 1 % logement. Il en résulte que le financement de l'accession sociale n'est plus assuré à partir de 1999 et qu'une solution doit par conséquent être trouvée. Compte tenu de l'ensemble de ces questions, une réflexion sera très prochainement engagée pour définir les nouveaux équilibres du 1 % à moyen terme tant dans ses ressources que dans ses emplois.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3720

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 1997, page 3157

Réponse publiée le : 2 février 1998, page 580